

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10360 Société : ASSA 83

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHAN

EL HABIB

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 9384

Total des frais engagés : 117,77 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/01/2023

Nom et prénom du malade : KITON RI WISSAL Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : DERMATOSE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° M21-68449

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.01 2023	S2		250.000	Dr. HACHIM EL BOURJI Dermatologie Résidence Ibn Khaldoun Jemaa 4 Appt. 2 - BEAIRECHID Tél.: 022.32.77.59

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>cliquez Pharmacie AL WAFAE Dr. Meriem OUEDRHIFI N°152, Coopérative Al wafae - Deraouz Casablanca - Tél : 05 22 53 24 27</p>	10/12/23	1024,00 Dh

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

2480

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Naima HACHIM EL BARDI

Ancien dermatologue à l'hôpital militaire

DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE

Maladies de la peau - Cuir Chevelu - Ongles

Médecine Esthétique - Allergologie

Chirurgie de la peau - Epilation et Traitement laser

Maladie Sexuellement transmissible



الدكتورة نعيمة هاشم البرداعي

إختصاصية سابقاً بمستشفى العسكري

أخصائية في أمراض الجلد

الشعر - الأظافر

طب التجميل - الحساسية

إزالة الشعر - العلاج بالليزر

جراحة الجلد - الأمراض التناسلية

Berrechid Le : 07-01-623

Nhà khoa học vissal.

1) Fortiphanie glaubt
x 200,-
2 gel. Leinen
a 2as

Y Neo axial solution.

~~1140~~ АФАБуль x 21.

3) *Dr. Meriem Alwan*
Pharmacie Coopérative Alwan
N° 152, Casablanca Tél.: 05-22-53-11-11
130, Bd de la Kasbah, Casablanca
Dr. HACHIM EL BARDI N
Dermatologie - Venerologie
Résidence Ibn Khaldoune Imm.4
Appt. 2 - BERRECHID
Tél: 022.32.77.59

شارع علال بن عبد الله - اقامة ابن خلدون - الباب رقم 4 (قرب القيسارية) الشقة رقم 2 - برشيد - الهاتف : 05 22 32 77 59



FORTIPHANE

ACTIFS VÉGÉTAUX & OLIGOÉLÉMENTS

PROPRIÉTÉS : FORTIPHANE vitamines du groupe B, de vos cheveux et ongles la perte de cheveux.

MODE D'UTILISATION :

DURÉE DE TRAITEMENT :



FORTIPHANE

ACTIFS VÉGÉTAUX & OLIGOÉLÉMENTS

Informations nutritionnelles

Pour 1 gélule

Sésame extrait riche en méthionine

Blé extrait riche en cystéine

Vitamine A acetate ADS

Vitamine E 50% CWS

Vitamine B5

Vitamine B6

Zinc

Stéarate de magnésium

Cellulose microcristalline type 102 150 mg

Cellulose microcristalline ciblée 52,2 mg

Gélatine 76 mg

(composante de la gélule / origine Halal)

Distribué par : BP PHARM

IMM 5, rue 39, Hay Moulay Abdellah, Ain Chock 20100. Casablanca
Tél : 0522 5057 85/86 Fax : 0522 5238 79 Mail : bppharm33@gmail.com

Fabriqué par : Laboratoire CMC PHARMA

AG.S/ONSSA N° CAPV.6.137.21

Auto.ministère de la santé : N°DA20161505181DMP/20UCA/V1



FORTIPHANE

ACTIFS VÉGÉTAUX & OLIGOÉLÉMENTS

PROPRIÉTÉS : FORTIPHANE vitamines du groupe B, de vos cheveux et ongles la perte de cheveux.

MODE D'UTILISATION :

DURÉE DE TRAITEMENT :



FORTIPHANE

ACTIFS VÉGÉTAUX & OLIGOÉLÉMENTS

Informations nutritionnelles

Pour 1 gélule

Sésame extrait riche en méthionine

Blé extrait riche en cystéine

Vitamine A acetate ADS

Vitamine E 50% CWS

Vitamine B5

Vitamine B6

Zinc

Stéarate de magnésium

Cellulose microcristalline type 102 150 mg

Cellulose microcristalline ciblée 52,2 mg

Gélatine 76 mg

(composante de la gélule / origine Halal)

Distribué par : BP PHARM

IMM 5, rue 39, Hay Moulay Abdellah, Ain Chock 20100. Casablanca
Tél : 0522 5057 85/86 Fax : 0522 5238 79 Mail : bppharm33@gmail.com

Fabriqué par : Laboratoire CMC PHARMA

AG.S/ONSSA N° CAPV.6.137.21

Auto.ministère de la santé : N°DA20161505181DMP/20UCA/V1

NEOXIDIL® 2%

Facon de 80 ml



6 18000 020394



LOT : 0041 / EXP : AUT 2025
PPV : 247,00 DH

LOT : 0041 / EXP : AUT 2025
PPV : 247,00 DH

NEOXIDIL® 2%

Fracon de 80 ml

Non remboursable AMO

6 18000 020394

Dr. Hanane NOUIGA

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

D.U. Qualité Biologie Médicale - Paris VI

Biochimie clinique - Hormonologie - Immunologie

Hématologie Biologique - Bactériologie médicale

Virologie médicale - Parasitologie - Mycologie

د. حنان انويحة

طبيبة اختصاصية في التحاليل الطبية

دبلوم المجدودة من جامعة باريس 6

الكيمياء العيوبية السريرية - علم الهرمونات - علم الدم البيولوجي

علوم البكتيريات والفيروسات - علوم الطفيلييات والفطريات الطبية

Saisi le : 06-01-2023 08:26

1801190030

Prélevé le : 06-01-2023 08:34
au labo



Édité le : 06-01-2023 à 11:32

INPE 063061733

Mlle KHOMRI Wissal

Né(e) le : 05-02-2004

N° de dossier : 2301060003

Prescripteur : Dr HACHIM EL BARDI.N.

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme : NFS

Cytométrie en flux / Impédance

Résultat en fonction du sexe et de l'âge du patient

02-10-2018

Leucocytes :	6,10	$10^3/\mu\text{L}$	(4,20–10,80)	6,10
Hématies :	4,73	$10^6/\mu\text{L}$	(3,90–5,15)	4,00
Hémoglobine :	13,9	g/dL	(12,0–15,4)	12,5
Hématocrite :	42,5	%	(35,5–45,0)	36,5
VGM :	90,0	fL	(80,0–99,0)	91,0
TCMH :	29,3	pg	(27,0–33,5)	31,2
CCMH :	32,7	g/dL	(30,0–36,0)	34,2
Polynucléaires Neutrophiles :	59,5	%		56,1
Soit:	3,63	$10^3/\mu\text{L}$	(1,50–7,70)	3,42
Polynucléaires Eosinophiles :	1,6	%		2,5
Soit:	0,10	$10^3/\mu\text{L}$	(0,02–0,50)	0,15
Polynucléaires Basophiles :	0,5	%		0,6
Soit:	0,03	$10^3/\mu\text{L}$	(<0,20)	0,04
Lymphocytes :	28,5	%		37,5
Soit:	1,74	$10^3/\mu\text{L}$	(1,00–4,00)	2,29
Monocytes:	9,9	%		3,3
Soit:	0,60	$10^3/\mu\text{L}$	(0,10–0,90)	0,20
Plaquettes :	414	$10^3/\mu\text{L}$	(150–370)	411



Dr. Hanane NOUIGA

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

D.U. Qualité Biologie Médicale - Paris VI

Biochimie clinique - Hormonologie - Immunologie

Hématologie Biologique - Bactériologie médicale

Virologie médicale - Parasitologie - Mycologie

د. حنان انويكة

طبيبة اختصاصية في التحاليل الطبية

دبلوم الجودة من جامعة باريس 6

الكيمياء الحيوية السريرية - علم الهرمونات - علم الدم البيولوجي

علوم البكتيريات و الفيروسات - علوم الطفيليات و الفطريات الطبية

Mlle KHOMRI Wissal, N° de dossier : 2301060003, édité le : 06-01-2023

BIOCHIMIE SANGUINE

Ferritine

(AIA TOSOH-Immunoenzymatique)

24,90 ng/mL

(15,00–160,00)

Valeurs usuelles en ng/mL

Nouveau né	150 – 450
2 à 3 mois	80 – 500
4 mois à 16 ans	20 – 200
Femme	20 – 200
Femme ménopausée	14 – 186
Homme de 18 à 30 ans	30 - 233
Homme de 31 à 60 ans	32 – 284

HORMONOLOGIE – VITAMINES

TSH us

(Chimiluminescence / Access 2 – Beckman Coulter)

0,647 mUI/L

(0,380–5,330)

Tenir compte de la grossesse et de l'âge pour se référer aux valeurs physiologiques de la TSH

- Hyperthyroïdie: TSH < à 0.15 mUI/L
- Hypothyroïdie: TSH > à 7.77 mUI/L

Les Normes selon les tranches d'âge:

- Nouveau né: 0.7 à 15.2
- de 1 à 3 mois: 0.72 – 11.00
- de 4 à 12 mois: 0.73 – 8.35
- de 1 an à 6 ans: 0.7 – 5.97
- de 7 ans à 11 ans: 0.6 – 4.84

Pour une femme enceinte l'intervalle de référence varie selon les trimestres de grossesse comme suit:

- T1: de 0.05 à 3.7 – T2: de 0.31 à 4.35 – T3: de 0.41 à 5.18

Chez un Nouveau né, la TSH augmente à la 30 minute de vie (80 mUI/L) puis retourne à la normale vers 2 – 5 jours

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer le dysfonctionnement thyroïdien. Une variation minimale de la T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH. Cependant la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

